



communiqué de presse

Vendredi 11 janvier 2019

Projet tramway 2019 : le programme des travaux du lundi 14 janvier 2019 au dimanche 20 janvier 2019

En 2019, un nouveau tramway fer circuler sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la mer. Les travaux ont débuté en janvier 2018. Ci-après le détail des travaux ayant un impact sur la circulation, pour la semaine à venir et par secteur. **En orange, retrouvez le nouvel impact de la semaine.**

CAEN

Plateau nord / carrefour Côte de Nacre :

La largeur des voies est réduite.

Plateau nord / boulevard Henri Becquerel :

Le boulevard est réduit à une voie par sens.

Pierre-Heuzé / giratoire de la Pierre-Heuzé :

La chaussée est réduite à une voie.

La traversée du rond-point, au niveau du pont est barrée. Une déviation est mise en place par le rond-point de la Valeuse (fonctionnement en « os à moelle »).

Pierre-Heuzé / giratoire Vanier :

La chaussée est réduite à une voie.

La traversée du rond-point, au niveau du pont est barrée. Une déviation est mise en place par le rond-point de la Valeuse (fonctionnement en « os à moelle »).

Pierre-Heuzé / boulevard Général Vanier :

Le carrefour avec la rue Antoine Cavelier est mis en alternat.

Pierre-Heuzé / rue de Lebisey :

Le nombre de voies est réduit au carrefour.

Calvaire Saint-Pierre / rue de la Délivrande :

La chaussée est réduite rue de la Délivrande. Le tourne-à-gauche vers l'avenue Copernic est interdit. Le stationnement est interdit.

Calvaire Saint-Pierre / avenue Nicolas Copernic :

Le nombre de voies au carrefour avec la rue de la Délivrande est réduit. Les feux de signalisation sont supprimés, un cédez-le-passage est mis en place.

Calvaire Saint-Pierre / giratoire Copernic :

Le nombre de voies est réduit dans les deux sens (périphérique ↔ centre-ville).

Calvaire Saint-Pierre / rues Jules Verne et Horatio Smith :

Ces deux rues sont mises en sens unique (de Copernic vers le Campus 1).

Campus 1 :

Le carrefour SUAPS est fermé.

Centre-ville / avenue de Lausanne :

Un alternat est mis en place au niveau du carrefour avec la rue d'Edimbourg.

Centre-ville / avenue d'Edimbourg :

L'avenue est réduite à une voie. La voie bus face au parvis de l'université est supprimée.

Centre-ville / rue du Magasin à poudre :

Le carrefour avec la rue du Gaillon est réduit et en alternat.

Centre-ville / rue des Carrières Saint-Julien :

Les carrefours avec la rue du Gaillon sont fermés. Une déviation est mise en place par la rue Bosnières.

Centre-ville / rue du Gaillon :

La rue est réduite à une voie par sens.
Le carrefour avec la rue de Geôle est en alternat.

Centre-ville / rue de Geôle - place de la Mare :

Le sens de circulation rue de Geôle → Fossés Saint-Julien est dévié par la rue Chanoine X de Saint-Pol.
Le sens de circulation Fossés Saint-Julien → rue de Geôle est dévié par le côté Nord de l'îlot (le long du parking).
L'entrée et la sortie du parking se font par la rue Chanoine Xavier de Saint-Pol.

Centre-ville / rue de Geôle :

La rue est en sens unique entre la rue de Calibourg et la place de la Mare dans le sens Château → Place de la Mare. Une déviation est mise en place par les rues Gémare et Calbourg.
Le stationnement est neutralisé.
Les cheminements piétons sont maintenus le long des commerces.
Le tourne à gauche vers le parking du Château est neutralisé. L'accès au parking est toujours possible par la rue du Vaugueux.

Centre-ville / rue de Calibourg :

Le sens de circulation de la rue est inversé. La circulation se fait dans le sens rue Gémare → rue de Geôle.

Centre-ville / rue du Tour de terre :

La bande cyclable est neutralisée. Une déviation est mise en place par la rue du Bailliage.

**Centre-ville / rue Montoir Poissonnerie :
Le carrefour avec la rue de geôle est réduit.****Centre-ville / avenue du 6 juin :**

L'avenue du 6 Juin est mise à sens unique dans le sens rue de Bernières → rue de l'Engannerie.

Centre-ville / quai Hamelin :

La rue est en sens unique à partir du carrefour avec la rue de la Gare dans le sens Prairie → Cours Montalivet. Des places de stationnement provisoires sont créées le long du quai.

Centre-ville / cours Montalivet :

Le tourne-à-gauche vers Rosa Parks est barré. Pour accéder aux Rives de l'Orne, les automobilistes sont invités à emprunter la rue Pierre-Mendès France (ParcoTRAIN) depuis le cours Montalivet.

Presqu'île / cours Cafarelli :

Le cours est barré. Une déviation est mise en place par la rue Victor Hugo.

Rive Droite / rue de la Gare :

L'entrée/sortie du parking souterrain des Rives de l'Orne se fait en impasse depuis la rue Pierre-Mendès France.

Rive Droite / Place de la Gare :

La voie nord de la place de la Gare est barrée. La circulation est maintenue sur la voie sud le long des commerces. Le dépose-minute pour la gare et la station taxi sont intégralement reportés rue Pierre Mendès France, côté Rives de l'Orne.

Rive Droite / rue Bastion :

La rue est barrée.

Rive Droite / rue d'Auge :

Le nombre de voies est réduit au niveau du carrefour avec la rue Bastion.

Rive Droite / rue des Muets :

La circulation est interdite sauf riverains.

Rive Droite / rue Léon Marcotte :

L'accès à la rue Léon Marcotte par la rue de Grentheville est fermé. La rue Léon Marcotte est accessible via la rue Baumier. Toutes deux sont mises à double sens.

Rive Droite / boulevard Leroy :

Le tourne-à-gauche vers la rue de Grentheville est interdit.

Rive Droite / rue Lépine :

La circulation est interdite sauf riverains. La rue est fermée à la circulation le mardi de 9h à 17h.

Rive Droite / rue de la Touques :

La rue est mise en impasse.

Rive Droite / avenue du Capitaine Georges Guynemer :

La circulation est interdite sauf riverains et desserte des commerces.

Le carrefour avec la rue Victor Lépine est fermé. Une zone de retournement est créée à l'extrémité de l'avenue Georges Guynemer, côté rue Lépine. Une déviation est mise en place par la rue Victor Lépine et le boulevard Raymond Poincaré.

Le sens Est → Ouest est possible par une chicane : les automobilistes sont invités à respecter les panneaux de signalisation.

Guérinière / Avenue de la Concorde :

Le carrefour avec la rue de Genève est fermé.

L'avenue est fermée entre le boulevard de la Charité et la rue de Genève.

Tous les jeudis, l'avenue est en sens unique (Charité → Liberté).

Guérinière / Boulevard de la Charité :

La chaussée est réduite.

Le boulevard est en alternat ponctuel.

Le carrefour avec la rue Louis Lachenal est fermé.

Le tourne-à-droite vers la rue de Falaise est neutralisé.

HÉROUVILLE SAINT-CLAIR**Avenue de la Valeuse :**

Le nombre de voies est réduit dans le sens boulevard périphérique → Château d'eau.

Rond-point du Château d'eau :

Le nombre de voies est réduit.

Avenue de la Grande Cavée, entre le rond-point du Château d'eau et la rue de la Mairie :

La rue est mise en sens unique dans le sens Château d'eau → Mairie.

IFS**Rond-point Jean Vilar :**

La chaussée pourra être ponctuellement réduite.

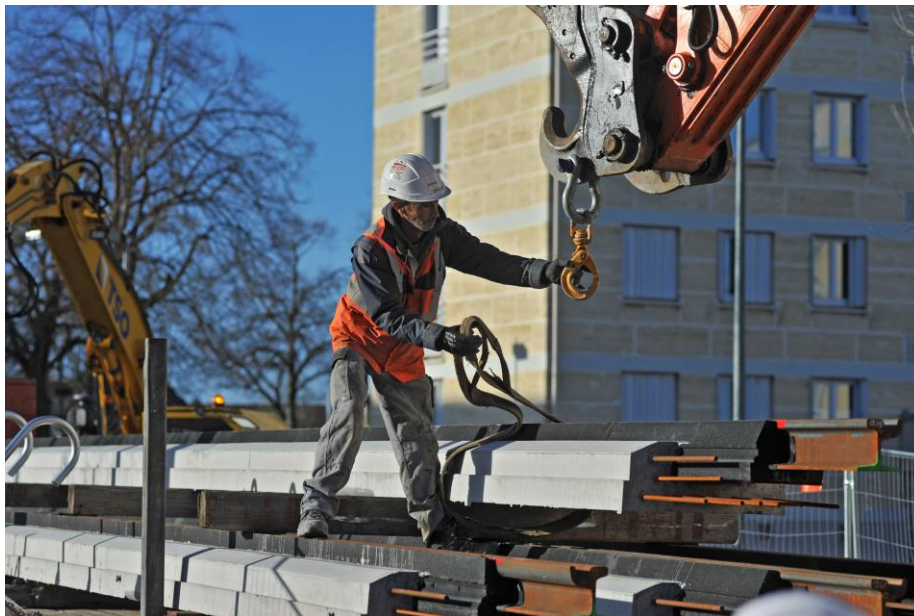
Avenue Jean Vilar :

Un alternat est mis en place au niveau du franchissement avec la plateforme tramway.

Depuis le vendredi 4 janvier, la zone d'essais s'étend jusqu'à la rue Michel Lasne (toujours à partir du CEMT). Soyez vigilants.

Malgré les travaux, les commerces de Caen la mer sont facilement accessibles.

Sur les secteurs réouverts (de Fleury-sur-Orne à la rue Michel Lasne), la plateforme est réservée au tramway. Les véhicules ne sont pas autorisés à l'emprunter.



Contact presse :

Direction des Relations Institutionnelles et Territoriales – Caen la mer - Anne-Cécile Jourdan - 06 79 66 10 05
courriel : ac.jourdan@caenlamer.fr

Au 1^{er} janvier 2018, le tram sur pneus ou TVR a cessé de rouler pour laisser place à 18 mois de travaux. En septembre 2019, un nouveau tramway fer circulera sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la mer. La Presqu'île de Caen sera désormais desservie. Le tramway sera prolongé jusqu'au Centre de Maintenance et d'Exploitation du Tramway via le Collège Stephen Hawking.

